



La gazette du Bocage

Journal du Parc naturel régional de l'Avesnois

Mars 2017



En route vers les économies d'énergie ?





Les brèves

Qui se cache en haut du clocher ?



Le Parc naturel régional de l'Avesnois travaille avec les communes pour **favoriser l'accueil de la biodiversité**. En levant votre tête vous ne pouvez pas imaginer que niche une chouette Effraie ou une colonie de chauve-souris dans le clocher de votre église, ou dans le grenier de votre mairie. Certains bâtiments publics ont été aménagés (pose de gîtes à chauve-souris, nichoirs pour Chouette Effraie, ou planchettes pour Hironnelle des fenêtres) et abritent désormais des **espèces emblématiques et patrimoniales de notre territoire qu'il faut préserver !**

Pour accueillir la biodiversité de l'Avesnois chez vous, connectez-vous sur notre site internet www.parc-naturel-avesnois.fr et retrouvez quelques conseils pour accueillir le hérisson dans votre jardin, nourrir les oiseaux en hiver, ou réaliser une mangeoire pour les oiseaux. Des gestes simples qui ont toute leur importance pour la préservation des espèces de l'Avesnois !

Contact : Fabien Charlet - Assistant d'études Trame verte et bleue - fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com

Savez-vous planter des haies....

Le Parc naturel régional de l'Avesnois est reconnu au niveau national pour son bocage, composé de prairies, de rivières, d'arbres et de haies. Le bocage est l'identité de notre territoire.

Je fais bâtir ou j'achète une maison, et je souhaite tout naturellement aménager mon jardin, créer un brise-vent ou me protéger du regard de mes voisins, la solution : je plante une haie d'essences locales.

L'opération Plantons le décor

Le Parc naturel régional de l'Avesnois propose depuis plus de 20 ans, **en partenariat étroit avec Espaces Naturels Régionaux**, deux fois par an (en février et en novembre) **des commandes groupées d'arbres, d'arbustes, de fruitiers et de graines potagères d'essences locales avec un bon rapport qualité/prix**. Cette initiative connaît un succès grandissant : sur la campagne 2016/2017 plus de 16 000 arbres et arbustes ont été commandés. Pour en savoir plus, connectez-vous sur notre site internet www.parc-naturel-avesnois.fr et retrouvez le catalogue complet et des conseils pour choisir vos essences. Vous avez besoin de conseils pratiques, n'hésitez pas à prendre contact avec Stéphane Marache, conseiller en plantations du Parc naturel régional de l'Avesnois.



Contact : Stéphane Marache - Assistant d'études bocage, Conseiller en plantations - stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com

Cueillons la nature et évitons le gaspillage alimentaire



« Cueillons la nature » est un programme d'éducation à l'environnement en milieu scolaire qui vise à **éduquer les plus jeunes au goût et à lutter contre le gaspillage alimentaire**. Durant cette année scolaire 2016/2017 20 écoles ont participé à ce projet. Les enfants ont ramassé plus de 10 tonnes de pommes dans des vergers mis gracieusement à leur disposition par des particuliers. Au final 6000 bouteilles de jus de pomme ont été produites. Elles ont été partagées entre les écoles, les mairies et les propriétaires de verger qui ont pris part au projet.

Cette opération est reconduite pour l'année scolaire 2017/2018 : si vous êtes parent, enseignant, élu local ou propriétaire d'un verger et que ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Marc Grzemeski, animateur nature du Parc.

En attendant, si vous êtes **«gourmand de nature»**, vous pouvez acheter du jus de pommes issus des vergers haute-tige de l'Avesnois chez les producteurs et dans les Boutiques de l'Avesnois ©. Retrouvez la liste des producteurs et des Boutiques sur www.parc-naturel-avesnois.fr

Contact : Marc Grzemeski - Animateur éducation-sensibilisation - marc.grzemeski@parc-naturel-avesnois.com



ÉDITO

L'objectif d'un Parc naturel, et sa difficulté, est de mettre en œuvre un développement adapté à un territoire particulier, respectueux de son environnement et de ses habitants. Loin de mettre un espace sous cloche, de le muséifier, il s'agit, à partir de ses richesses écologiques, environnementales, paysagères et patrimoniales, de permettre de vivre ici aussi bien, voire mieux que dans des centres urbains.

Ces marqueurs de qualité sont nombreux dans l'Avesnois. Les paysages bocagers, sculptés par des générations d'agriculteurs, offrent des vues que beaucoup nous envient. Les haies sont des espaces de vie et des refuges pour une faune et une flore riche que le Parc s'empresse de vous faire découvrir. Elles sont également une source d'énergie et un rempart contre les inondations. Bref, les haies, on a tous à y gagner !

C'est cette nécessité de faire ensemble, au bénéfice de tous, qui a poussé le Parc à faire de l'Avesnois un territoire à énergie positive pour la croissance verte. Il déploie ainsi, aux côtés des communes et des intercommunalités volontaires, des actions au profit de chacun, au quotidien. La meilleure économie d'énergie est celle que l'on ne consomme pas entend-on parfois. Chiche ! Mais comment faire à la maison, dans mes pratiques de chaque jour ? Avec ou sans le secours des nouvelles technologies, nous vous proposons ici quelques solutions concrètes.

Dans le domaine du développement durable, l'Avesnois est un espace d'avenir.

Guislain Cambier

Président du Parc naturel régional de l'Avesnois.



Près de chez vous

La Grande Aigrette, une espèce d'intérêt communautaire

**Si vous vous êtes déjà dit «j'ai vu un grand héron blanc...»
Et bien il y a de grandes chances que vous ayez plutôt vu la Grande Aigrette !**

La répartition

En France la Grande Aigrette est présente depuis 1994, notamment en Loire Atlantique. On la retrouve aussi en Camargue. En 2007, on comptabilisait environ 180 couples nicheurs en France.

Dans le Nord et le Pas de Calais, la Grande Aigrette est une espèce nicheuse depuis peu. En Avesnois cette espèce est observée depuis une quinzaine d'années, notamment aux abords du lac du ValJoly durant la période hivernante (de mi-octobre à mi-mars). On note que les effectifs sont en constante évolution et les séjours de l'espèce de plus en plus longs, signe que les conditions d'accueil du territoire sont favorables à l'espèce.



La Grande Aigrette

La description :

Taille 85 à 104 cm / Envergure de 131 à 169 cm / Poids 1kg

La Grande Aigrette est un oiseau échassier blanc à long bec, long cou et longues pattes. Sa taille est semblable à celle d'un Héron cendré. La Grande Aigrette, comme son nom l'indique, est bien plus grande que l'Aigrette Garzette. Elle s'en distingue également par des pattes proportionnellement plus longues, dépassant largement la queue en vol. Elle se nourrit essentiellement de poissons, d'amphibiens ou de campagnols.

La reproduction

En période nuptiale, les adultes nicheurs arborent un bec noir et la coloration des tibias passe du jaune au rouge. La Grande Aigrette niche seule ou en colonie dans les arbres ou au sol dans les roselières. Le même nid peut être utilisé plusieurs années de suite. Dès le mois d'avril la femelle pond 3 à 5 œufs qu'elle couve avec la participation du mâle pendant 23-24 jours. Entre 35-40 jours après l'éclosion, les jeunes sortent du nid pour effectuer de courts vols.



L'Aigrette Garzette

Les principales sources pour l'écriture de cet article :

CHESTERMAN, D. - Nidification de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en forêt d'ÉPERLECQUES (62, AO - W02.04). Le Héron, 42 (3).

DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. 576 p..

BEAMAN M & MADGE S, 1998. *Guide encyclopédique des Oiseaux du Paléarctique occidental*. Nathan, Singapour. 872

MAURIN, H., 1994. *Inventaire de la faune menacée en France*. Nathan- Museum National d'Histoire Naturelle, Paris: 176 p.

ROCAMORA, G & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). - Oiseaux menacés et à surveiller en France. *Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces*. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

Contact : Aurélien Thurette - Chargé de missions Trame verte - aurelien.thurette@parc-naturel-avesnois.com

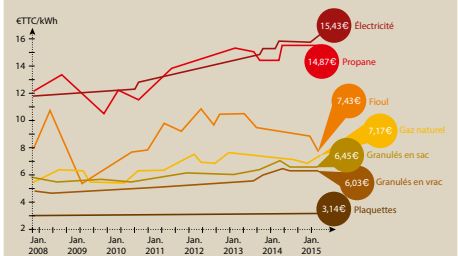
CONSEILS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pensez à installer une chaudière à plaquettes

C'est le bocage qui a mobilisé les énergies pour donner lieu à la création du Parc naturel régional de l'Avesnois en mars 1998. Avec ses prairies, ses cours d'eau et ses 10 400 kms de haie il occupe 40% du territoire du Parc.

Ce maillage bocager, taillé par cycle régulier, et transformé en plaquette de façon mécanique permet d'alimenter les chaudières bois énergie en toute autonomie, au même titre que d'autres sources d'énergie. De plus, la structuration de la filière d'approvisionnement de ces plaquettes garantit quantité et qualité aux consommateurs.

Avec l'augmentation du prix des combustibles fossiles, le bois-énergie apparaît comme une alternative. Issu du bocage, il permet de valoriser une ressource locale, de créer des emplois locaux (3 à 4 fois plus que les filières gaz et pétrole) et de réduire les émissions de CO².



Comparatif des combustibles

L'investissement paraît souvent important au début du projet, mais selon les configurations, le retour sur investissement s'étend sur moins de 10 ans et ce grâce à des aides financières régionales ou nationales attractives.

Un projet lié à l'installation d'un nouveau mode de chauffage, un changement de chaudière, contactez-nous !

Nous réaliserons avec vous une étude de faisabilité gratuite et sans engagement.

Contact : Louis Chevallier - Chargé de missions bois énergie - louis.chevallier@parc-naturel-avesnois.com



Comment faire de vraies économies d'énergie ?



C'est bon pour le porte monnaie ... et en plus ça fait du bien à la planète !



Aux habitants aujourd'hui de relever les défis. Pour cela le Parc propose diverses animations pour devenir un citoyen éco-responsable :

- **We Now**, une application pour réduire vos consommations de carburant et vous familiariser à l'éco-conduite,
- **90 jours**, une application pour vous coacher et changer vos habitudes afin d'agir pour la planète,

Avec ces actions, le but est de favoriser la réduction de la consommation d'énergie, d'encourager de nouvelles pratiques en termes de mobilité, de réduire nos émissions de CO² afin d'agir pour le climat.



Grâce à une mobilisation de tous les acteurs du territoire, **l'Avesnois a été reconnu « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie en 2016.**

- **Défi des familles**, des petits gestes simples pour réduire de 8% vos factures d'énergie,

- **Ciné DD**, des films qui bousculent et qui vous invitent à prendre conscience et à agir pour un développement plus durable.

**Contact : Melvin Deljehier - Chargé de mission Transition énergétique
melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com**

Ensemble c'est plus marrant...

Défi des familles à énergie positive ou comment réduire facilement vos factures d'énergie de 8%



Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. L'idée est là ! Si chacun agit à son niveau, en changeant quelques-unes de ses habitudes quotidiennes, les résultats peuvent être surprenants.

Défi des familles à énergie positive : réduire facilement vos factures d'énergie de 8%

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, en lien avec l'association Prioriterre, initiatrice du Défi au niveau national, est le relais de ce dispositif en partenariat avec les centres sociaux du territoire.

Concrètement, des volontaires réunis en équipes accompagnés par leur capitaine, font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau (soit environ 200€ d'économie par an), particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des éco-gestes comme :

- Installer des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres des pièces,
- Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C,
- Vérifier la température intérieure du réfrigérateur,
- Ne pas chauffer les pièces inoccupées,
- Utiliser le plus souvent des cycles courts à basse température...

Tout au long du défi qui se déroule de novembre à avril, les équipes bénéficient d'outils, de conseils spécifiques et participent à des temps de rencontre pour apprendre et échanger des astuces dans une ambiance conviviale.

Au delà du défi, l'aventure se poursuit en proposant d'accompagner quelques propriétaires occupants dans la réalisation de leurs travaux à travers des chantiers partagés.

En Avesnois, si vous souhaitez rejoindre cette dynamique et participer au Défi durant l'hiver 2017/2018 prenez contact avec l'animateur le plus proche de chez vous via le site local <http://avesnois.familles-a-energie-positive.fr>, rubrique contact.

Un pack énergie à disposition :



Pour vous aider à faire des économies d'énergie, chaque animateur local peut vous mettre à disposition (dans la limite des stocks disponibles) un « pack énergie » composé d'outils de mesure (wattmètre, thermomètre, débitmètre...), de petits équipements (mousseurs, réflecteurs de chaleur, programmateur...) pour adopter des éco-gestes et réduire vos consommations et ce, à condition de s'engager dans le défi.



Votre téléphone vous «coach»...

L'application 90 jours : soyez le changement climatique !

Le Parc s'associe à « 90 jours » pour vous accompagner à passer à l'action ! « 90 jours » c'est une application pour smartphone qui vous accompagne au quotidien pour mettre en pratique votre prise de conscience.

Vous êtes au courant que la planète va mal. Vous voudriez faire quelque chose, mais vous ne savez pas par où commencer ? Et surtout, vous êtes déjà découragé-e ? À partir d'un court questionnaire, « 90 jours » identifie votre niveau d'implication et vos thématiques de prédilection pour vous proposer un 1^{er} pas sur mesure.

Ensuite, on vous aide à tenir votre défi, un peu à la manière d'un coach sportif. Quand votre premier défi est réussi, on vous propose le suivant, et ainsi de suite. L'objectif est d'arriver à relever 19 défis en 90 jours.

Une fois l'application téléchargée, vous pouvez prendre contact avec Melvin Deljehier chargé de mission transition énergétique au Parc naturel régional de l'Avesnois pour recevoir un sac réutilisable contenant toute une série d'objets et de documentation (ex : savon au lait d'ânesse, liste des AMAP et producteurs du territoire, stop pub...) pour vous aider à relever les défis proposés, ou le demander directement via notre site internet.

Quelques défis à relever :

- Je branche mes appareils électriques sur une multiprise avec interrupteur

- J'affiche le calendrier des fruits et légumes de saison dans ma cuisine
- Je colle (enfin) un autocollant STOP-PUB sur ma boîte aux lettres
- J'achète un sac de course réutilisable et transportable
- Je m'inscris dans une AMAP



Pour en savoir plus rendez-vous sur :

www.parc-naturel-avesnois.fr

En 2017, faites des travaux d'isolation...

... et réduisez votre consommation d'énergie et vos impôts !

La consommation d'énergie représente une partie non négligeable des dépenses chez les ménages, une bonne raison pour envisager des travaux d'isolation performants et adaptés !

Pour cela, le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), mis en place en 2015 avec la loi Transition Énergétique, vous permet de **beneficier d'un taux unique de réduction d'impôt de 30 %, sans condition de ressources et sans obligation de réaliser un bouquet de travaux**. Cet avantage est prorogé durant toute l'année 2017.

Il porte sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique réalisés dans une habitation principale. L'avantage fiscal est de 30 % des dépenses engagées (plafonné à 8 000 € de travaux pour une personne seule, 16 000 € pour un couple soumis à imposition commune, le tout sur une période de 5 ans).

Par ailleurs, autre bonne nouvelle, **il est possible de cumuler le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique et l'éco-prêt à taux zéro** sans condition de ressources pour 2017 !

L'éco-prêt à taux zéro est un prêt bancaire qui permet au propriétaire occupant ou au bailleur de financer les travaux de rénovation



énergétique du logement utilisé en tant que résidence principale. Son montant maximum est de 30 000 €, remboursable sans intérêt.

Pour en savoir plus contacter l'Espace Info Energie de Maubeuge 1 rue du Commerce à Maubeuge Tél : 03.62.53.25.15

De plus, si vous avez un projet de qualité respectant le caractère patrimonial de votre habitation, vous pourrez envisager une défiscalisation, liée aux travaux de réhabilitation du bâti extérieur, grâce à l'obtention d'un label de la Fondation du Patrimoine.

Recherche propriétaires volontaires

Vous êtes propriétaire d'une habitation typique de l'Avesnois : ferme en L ou élémentaire, maison de bourg ? Le Parc naturel régional recherche quelques propriétaires volontaires pour participer à une étude gratuite et sans aucun engagement sur l'isolation du bâti ancien. Pour en savoir plus : www.parc-naturel-avesnois.fr



Faire ensemble...

Le bio c'est bon pour la santé, mais pas que...



L'Avesnois est reconnu comme premier territoire bio au nord de Paris. Cette 1^{ère} place est le fruit d'un travail quotidien du Parc naturel régional de l'Avesnois et de ses partenaires, pour accompagner les exploitants agricoles vers ce mode de production plus respectueux de l'environnement et de nos assiettes.

Les acteurs économiques garantissent aujourd'hui aux agriculteurs bio de l'Avesnois des débouchés durables sur les circuits longs de distribution, pour un ensemble de filières (laits, viandes, céréales, légumes). Ils ont investi dans le bio et sur le territoire, comme par exemple la coopérative Cévinor qui propose désormais une gamme de viande bio ; on compte également plusieurs laïteries ou collecteurs de lait bio (Ucanel-Lactalis, Biolait et Sodiaal).

Mais de nombreux producteurs bio commercialisent également leurs productions en vente directe à la ferme ou sur les marchés bio du territoire, car la demande des consommateurs est croissante.

Retrouvez les dates et lieux des marchés sur www.parc-naturel-avesnois.fr

Au-delà de préserver le tissu agricole en Avesnois et de ce fait préserver le bocage, encourager **la production biologique répond aussi à un autre enjeu majeur : la qualité de l'eau.**

L'Avesnois est un « réservoir d'eau potable ». Produire bio c'est moins de pesticides, et de ce fait moins de pollution.

L'eau dans les nappes phréatiques est donc naturellement de meilleure qualité, elle subira donc, ensuite, moins de traitements pour la rendre potable.

Contact : Caroline Rozalen - Chargée de mission agriculture bio et eau - caroline.rozalen@parc-naturel-avesnois.com



Consommer local en Avesnois, c'est facile !

Grand territoire agricole, l'Avesnois compte de nombreux producteurs fermiers et artisans qui transforment et commercialisent leurs productions en circuits courts : viandes, miels, fruits et légumes, bières, fromages, yaourts au lait de vache ou de chèvre... Vendus à la ferme ou via des circuits de distribution plus organisés, il est aujourd'hui assez facile de se procurer une large gamme de produits issus de notre territoire.

En complément de la vente directe à la ferme, bon nombre d'exploitants agricoles commercialisent leurs produits dans **le réseau des Boutiques de l'Avesnois®**. Ce réseau compte à ce jour 15 Boutiques réparties sur le territoire.

Le territoire compte aussi **5 AMAP** (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) : AMAP du Favril, AMAP du Quercitain, AMAP du Gros Tilleul, AMAP El Bio Gardin, AMAP du Pays de l'Helpe et de la Solre, un circuit de distribution qui favorise un partenariat de proximité entre des consommateurs et une exploitation agricole. Chaque semaine, le consommateur, qui s'engage sur le long terme, reçoit un panier composé des produits de la ferme.

Et si vous préférez « mettre les pieds sous la table » optez pour le **réseau : « les Restaurateurs de l'Avesnois® »**. Ces derniers vous proposeront, à leur carte, l'assiette de l'Avesnois, composée de produits locaux, ainsi que tout autre plat cuisiné à partir de produits «made in Avesnois».

Retrouvez la liste des producteurs, des Boutiques et Restaurateurs de l'Avesnois® et les dates des marchés bio sur www.parc-naturel-avesnois.fr

Contact : Annie Trotin - Assistante d'études tourisme - annie.trocin@parc-naturel-avesnois.com





Promenez-vous près de chez vous !



Avec ses 139 communes, le Parc naturel régional de l'Avesnois est fortement marqué par l'activité agricole, ses paysages de bocage, ses forêts et ses nombreux cours d'eau. A travers ses villes fortifiées, son site gallo-romain, ses abbayes, son petit patrimoine ou encore ses fermes puissantes, l'Avesnois regorge de richesses qui façonnent ses paysages et

construisent son identité.

Avec plus de 1000 kms de sentiers balisés partez, à votre rythme, en famille ou entre amis, découvrir les richesses patrimoniales situées autour de chez vous et bien souvent méconnues. L'Avesnois est un musée à ciel ouvert. Au fil de vos balades vous découvrirez, **les paysages de bocage mais aussi les kiosques à musique ou à danser, les chapelles et oratoires** nichés au cœur de nos villages. Sans oublier les rencontres avec la faune et la flore de chez nous selon les saisons.

Connectez-vous sur le site www.tourisme-avesnois.com et découvrez dans la rubrique « à voir à faire » plus de 120 circuits répertoriés sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois. Au grès de vos envies, de Wallers en Fagne à Le Quesnoy, de Bousignies sur Roc à Floyon en passant par

Maubeuge, Obies et Fontaine au Bois, 1000 kms de sentiers vous attendent.

Activité de plein air par excellence, à la fois loisir de découverte et activité physique, la randonnée participe à votre bien-être.



L'application Baladavesnois : une autre façon de découvrir le territoire

Partez à la découverte de l'Avesnois à travers les 8 parcours thématiques, ludiques et interactifs, au départ des villages d'Obies, Féron et Wallers en Fagne, de Le Quesnoy, de Maubeuge, du ValJoly, ou encore de Sars-Poteries pour le parcours cyclo. Selon les circuits et votre rythme vous compterez entre 1h et 2h30 de balade. Entre villages et campagnes, légendes et mystères, surprises et indices cachés, préparez-vous à une chouette aventure au cœur des chemins de l'Avesnois !

Guidé par la chouette Athéna ou par le personnage local, partez sur les traces des légendes et mystères de notre territoire plein de surprises et de belles histoires, au gré d'une collection de parcours étonnants ! En famille, entre amis, vos balades dans nos villages et au cœur de la campagne vont se transformer en passionnants parcours découvertes : suivez le guide, faites parler les vieilles pierres, observez ce qui vous entoure, collectionnez les fiches pédagogiques, trouvez la solution à votre enquête... Les indices sont partout !



Allez, une bonne paire de chaussures, un sens de l'observation aiguisé, l'envie de prendre un bon bol d'air. C'est parti !

D'aventure en aventure, l'Avesnois n'aura plus de secret pour vous !

Plus d'info et téléchargement sur www.tourisme-avesnois.com rubrique « à voir, à faire » balades numériques ou en flashant le QR Code ci-contre.

Si vous souhaitez poursuivre l'aventure et passer un séjour « sport de nature » en région Hauts-de-France, retrouvez la brochure « Séjours forme, nature et bien-être » sur le site www.tourisme-avesnois.com rubrique, idées séjour.

Contact : Céline Gardier - Chargée de mission tourisme durable - celine.gardier@parc-naturel-avesnois.com



Le téléchargement est gratuit, l'application ne nécessite pas de connexion durant le jeu, elle est donc utilisable dans les zones non couvertes par le réseau mobile. Téléchargez-la avant de partir !



Agenda

Samedi 25 mars

Maubeuge 14h30

Taille d'entretien de fruitiers «haute-tige» à la ferme du Zoo, chemin de la Croix.
Gratuit - inscription obligatoire.

Tel : 03 27 77 51 60.

Vendredi 31 mars

Grand-Fayt 14h30

Taille d'hiver d'un poirier palissé remarquable. Gratuit - inscription obligatoire.
Tel : 03 27 77 51 60.

Samedi 26 août

Nuit de la Chauve-souris, en soirée.

Dimanche 17 septembre

Le Quesnoy

Fête du Lait - Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Retrouvez l'intégralité des animations organisées sur le territoire sur notre site internet www.parc-naturel-avesnois.fr, rubrique festirural ou sur le site www.tourisme-avesnois.com

LES MARCHÉS BIO

Cartignies

1^{er} vendredi du mois (16h-20h)
Cour de la ferme de la Corbière

Mecquignies

2^{ème} vendredi du mois (16h à 20h)
Ferme des Sabotiers 227, rue Timon

Landrecies

3^{ème} vendredi du mois (16h-20h)
Sous le marché couvert

Louvignies-Quesnoy

1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois (9h-12h30)
Place de la Mairie

Bachant

4^{ème} vendredi du mois (16h à 20h) (à compter du 26 mai 2017)
Place du Monument.

Lettre d'information du Parc naturel régional de l'Avesnois Maison du Parc - BP 11 203 - 59550 MAROILLES - tél. : 03 27 77 51 60 - e.mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr - **Conception et conduite d'opération** : Espaces naturels régionaux - **Editeur** : Syndicat mixte du P.N.R. de l'Avesnois - **Coordination** : Espaces naturels régionaux. **Directeur de publication** : Guislain Cambier - **Directeur de rédaction** : Yvon Brunelle - **Coordinateur** : Hélène Bertaux - **Rédaction** : Parc naturel régional de l'Avesnois - **Photos** : Parc naturel régional de l'Avesnois (M. Deljehier, M. Grzemski, M. Charlet, M. Marache, M^{me} Bertaux) - Samuel Dhote - Gregory Smellinckx. **Réalisation** : Parc naturel régional de l'Avesnois



Loisirs

Des idées de sorties tout au long de l'année



Envie de bouger ce soir ou ce week-end, pas trop loin de la maison ? Envie de vacances en famille ou entre amis ?

Tout au long de l'année le site www.tourisme-avesnois.com rassemble toutes les idées de sorties en Avesnois : randonnées, brocantes, spectacles, expositions, marchés, ateliers créatifs... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

A vous de jouer !

Retrouvez 9 éléments identitaires du Parc naturel régional de l'Avesnois

Oratoire - Kiosque - Bocage - Chouette - Haie - Maroilles - Ecomusée - Forêt - Pierre bleue.

X	N	P	F	W	E	P	Y	D	M	G	E
M	Z	I	Q	T	E	R	O	F	Ç	P	T
Z	A	E	V	C	B	O	C	A	G	E	T
T	O	R	A	T	O	I	R	E	E	B	E
K	V	R	O	F	Ç	D	N	E	P	P	U
I	P	E	Q	I	L	A	S	Y	D	X	O
O	O	B	I	A	L	U	O	Y	E	Y	H
S	F	L	A	A	M	L	F	R	A	E	C
Q	K	E	E	O	H	B	E	N	Z	K	P
U	L	U	C	R	L	T	Q	S	Y	P	T
E	T	E	R	V	M	I	P	S	F	R	U
W	B	A	A	N	O	S	N	K	K	P	Q